



## Avis d'Appel d'Offres National Ouvert

N° 010/AONO/CBO/SG/CIPM/2020 du 04 MAI 2020

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE AVEC BUREAU DIRECTEUR A LA SAR/SM DE MARABA DANS LA COMMUNE DE BETARE-OYA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.

(Procédure d'Urgence)

**FINANCEMENT** : BIP MINFOP, EXERCICE 2020, ressources transférées à la Commune de BETARE-OYA

### 1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public du Ministère de la formation professionnelle et du renforcement de l'offre éducative, le Maire de la Commune de BETARE OYA, Autorité Contractante lance un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence relative aux travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe avec bureau directeur à la SAR/SM de MARARABA dans la Commune de BETARE-OYA.

### 2. Consistance des travaux

Les prestations, objet du présent Avis d'Appel d'Offres, comprennent notamment :

- Lot N° 100: Travaux Préparatoires-Etude ;
- Lot N° 200: Terrassement ;
- Lot N° 300: Fondations ;
- Lot N° 400 : Maçonnerie – Elévation – Enduits ;
- Lot N° 500 : Charpente – Couverture – Faux plafond ;
- Lot N° 600 : Menuiserie Bois ;
- Lot N° 700 : Menuiserie Métalliques ;
- Lot N° 800 : Electricité ;
- Lot N° 900 : Peinture ;
- Lot N° 1000: VRD.

### 3. Délais d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres est de **Quatre (04) mois**.

### 4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres consistent en **un (01) lot**.

### 5. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération Toutes Taxes Comprises est de **30 000 000 (Trente millions) de francs CFA**.

### 6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité des conditions, aux entreprises de droit camerounais installées au Cameroun.

7. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés sur le Budget d'Investissement Public (BIP) de la République du Cameroun, Exercice 2020, imputation budgétaire : 54 27 351 01 641212 2222 821.

8. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de 600 000 (Six cent mille) Francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

9. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être consulté à la Commune de BETARE-OYA, dès publication du présent avis dans les locaux de ladite Commune.

10. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être obtenu à la Commune de BETARE-OYA, dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichages dans les locaux de ladite Commune, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de 50 000 (Cinquante mille) Francs CFA représentant les frais d'achat du dossier d'appel d'offres, payable à la Recette Municipale de BETARE-OYA.

11. Remise des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé au Secrétariat du Maire de la Commune de BETARE-OYA au plus tard le 29 MAI 2020 à 10 heures, heure locale et devra porter la mention suivante :

« Avis d'Appel d'Offres National Ouvert  
N° \_\_\_\_/AONO/CBO/SG/CIPM/2020 du 04 MAI 2020  
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE  
CLASSE AVEC BUREAU DIRECTEUR A LA SAR/SM DE MARARABA DANS LA  
COMMUNE DE BETARE-OYA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.  
(Procédure d'Urgence)

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes.

Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 29 MAI 2020 à 10 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de

BETARE-OYA, à la Mairie de BETARE-OYA, Case Communautaire.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

#### **14. Critères d'évaluation**

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

##### **❖ Offre administrative**

- l'absence d'une pièce administrative requise dans un délai d'au plus de 48 heures ;
- la non-conformité d'une pièce par rapport au modèle type dans un délai d'au plus de 48 heures ;
- une fausse déclaration ou une pièce falsifiée ou scannée.
- absence de la caution de soumission.

##### **❖ Offre technique**

- offre technique incomplète ;
- une fausse déclaration ou une pièce falsifiée ou scannée ;
- n'avoir pas de chantier abandonné ;
- n'avoir pas une surface financière d'au moins quinze millions (15 000 000) FCFA
- N'avoir pas justifié de réalisation au cours des trois (03) dernières années d'un projet de bâtiment de montant au moins égal à vingt millions (20 000 000) F CFA (pièces justificatives : copie première et dernière page du contrat, et PV de réception provisoire ou définitif);
- Note de l'offre technique inférieure à **12 sur 16**.

##### **❖ Offre financière**

- offre financière incomplète ;
- absence du prix unitaire quantifié.

#### **15. Attribution**

le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

#### **16. Nombre maximum de lots attribuable à un soumissionnaire**

Sans objet.

#### **17. Durée de validité des offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

#### **18. Administration au nom de laquelle sera Conclu le Marché**

À l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de BETARE-OYA, un marché de fourniture sera conclu entre l'adjudicataire et le Maître d'Ouvrage, pour le compte de la Commune de BETARE-OYA.

#### **19. Dénonciation d'acte de corruption et de Mauvaises pratiques**

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 699 370 748/673 205 725.

#### **20. Renseignements complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de BETARE-OYA.

21. Additif à l'Appel d'Offres

Le Maire de la Commune de BETARE-OYA, Maître d'Ouvrage se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

BETARE-OYA, le **04 MAI 2020**

Le Maire de la Commune de BETARE-OYA  
(Maître d'Ouvrage),

Ampliations :

- ARMP (pour insertion au JDM) ;
- DDMINMAP/LD ;
- DDMINESEC/LD ;
- Pdt/CIPM/BO ;
- Affichage ;
- Chrono/archives.



*Saba Nicolas*  
Maire de la Commune  
de Betaré - Oya